

Constellium SE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale
Constellium SE
40-44 rue Washington
75008

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Constellium SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur Seine et Paris, le 18 mars 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

RSM PARIS

Pierre Marty



Paul VAILLANT

Pierre Marty

Paul Vaillant

COMPTES ANNUELS 2023

Constellium SE
Washington Plaza
40-44 rue Washington
75008 Paris
France



Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

SOMMAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET AU 31 DÉCEMBRE 2022	2
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 ET LE 31 DÉCEMBRE 2022	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023	4
NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
1.1. Participations et autres titres immobilisés	5
1.2. Créances rattachées à des participations	5
1.3. Opérations en devises	5
1.4. Provisions pour risques et charges	6
1.5. Retraites et indemnités de départ à la retraite	6
1.6. Emprunts et dettes d'exploitation	6
1.7. Transactions avec les parties liées	6
1.8. Régime fiscal	6
1.9. Instruments financiers	6
1.10. Frais d'émission d'emprunts à étaler	6
NOTE 2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023	7
NOTE 3. CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES	7
NOTE 4. ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE	7
NOTE 5. INFORMATIONS SUR LE BILAN	7
5.1. Participations	7
5.2. Créances rattachées à des participations	8
5.3. Autres créances	9
5.4. Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion	9
5.5. Capitaux propres	10
5.6. Emprunts	12
5.7. Autres dettes	13
5.8. Charges à payer	13
5.9. Produits à recevoir	13
5.10. Etats des échéances des créances et des dettes	14
NOTE 6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	15
6.1. Chiffre d'affaires	15
6.2. Autres achats et charges externes	15
6.3. Effectif moyen	15
6.4. Rémunérations des membres du conseil d'administration et des organes de direction	15
6.5. Honoraires des commissaires aux comptes	15
6.6. Résultat financier	16
6.7. Résultat exceptionnel	16
6.8. Impôt sur les bénéfices	17
NOTE 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS	17
7.1. Engagements hors bilan – engagements pris en matière de retraite	17
7.2. Engagements hors bilan - garanties données	17
7.3. Engagements hors bilan - instruments de couverture	17

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET AU 31 DÉCEMBRE 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<i>Au 31 décembre 2023</i> <i>Montant net</i>	<i>Au 31 décembre 2022</i> <i>Montant net</i>
Immobilisations financières			
Participations	5.1	104 442	104 442
Créances rattachées à des participations	5.2	1 826 911	1 910 523
		<u>1 931 353</u>	<u>2 014 965</u>
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 931 353	2 014 965
Créances et disponibilités			
Clients et comptes rattachés		—	—
Autres créances	5.3	292 276	283 274
Disponibilités		—	—
TOTAL ACTIF CIRCULANT		292 276	283 274
Frais d'émission d'emprunt à étaler		15 842	19 814
Ecart de conversion actif	5.4	62 510	102 721
TOTAL ACTIF		2 301 981	2 420 774
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		2 936	2 886
Primes d'émission		428 874	428 874
Réserve légale		290	280
Report à nouveau		55 235	13 575
Résultat de l'exercice		19 724	41 720
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5.5	507 059	487 335
DETTES FINANCIERES			
Emprunts	5.6	1 692 531	1 776 000
		<u>1 692 531</u>	<u>1 776 000</u>
DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés		2 609	1 731
Dettes fiscales et sociales		5 880	4 531
Autres dettes	5.7	31 392	48 456
		<u>39 881</u>	<u>54 718</u>
TOTAL DETTES		1 732 412	1 830 718
Ecart de conversion passif	5.4	62 510	102 721
TOTAL PASSIF		2 301 981	2 420 774

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 ET LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Chiffre d'affaires	6.1	65 029	56 143
Reprises sur provisions et transfert de charges		836	32
Total des produits d'exploitation		65 865	56 175
Autres achats et charges externes	6.2	(83 389)	(70 535)
Impôts, taxes et versements assimilés		(366)	(101)
Salaires et traitements		(2 535)	(2 173)
Charges sociales		(1 272)	(883)
Autres charges		(1 663)	(1 561)
Total des charges d'exploitation		(89 225)	(75 253)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(23 360)	(19 078)
Produits d'intérêts		95 038	91 629
Reprise provision pour dépréciation des titres de participation		1 000	—
Différences positives de change		3 743	1 102
Autres produits financiers		10 086	43 086
Total des produits financiers		109 867	135 817
Intérêts et charges assimilées		(75 143)	(79 139)
Différences négatives de change		(3 887)	(945)
Dotations financières aux amortissements et provisions		(3 972)	(3 553)
Autres charges financières		(83)	(68)
Total des charges financières		(83 085)	(83 705)
RÉSULTAT FINANCIER	6.6	26 782	52 112
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		3 422	33 034
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 880	—
Total des produits exceptionnels		1 880	—
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(1 000)	—
Total des charges exceptionnelles		(1 000)	—
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6.7	880	—
Impôts sur les bénéfices	6.8	15 422	8 686
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		19 724	41 720

Annexe aux comptes annuels
2023

Constellium SE
Washington Plaza
40-44 rue Washington
75008 Paris
France



Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

Les informations ci-après constituent l'annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de Constellium SE, une société européenne immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 831 763 743 R.C.S. Paris et dont le siège social est situé à Washington Plaza, 40-44 rue Washington, 75008 Paris, France (la « Société »).

La Société est la société consolidante du groupe Constellium.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a eu une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels 2023.

NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Tout comme les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la Société ont été établis conformément aux principes comptables français figurant dans le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables française (« ANC ») relatif au Plan Comptable Général et conformément aux principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques sous réserve des exceptions mentionnées ci-après.

Les principales méthodes utilisées en application des principes comptables français sont les suivantes :

1.1. Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport (y compris les frais d'acquisition des titres). Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est durablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée par la direction d'après la valeur d'utilité déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant notamment compte de la quote-part de situation nette, de l'actif net réévalué et des flux de trésorerie futurs actualisés.

1.2. Créances rattachées à des participations

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation peut être constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

1.3. Opérations en devises

Les créances et les dettes libellées en monnaie étrangère (soit en monnaie autre que l'euro) sont comptabilisées pour leur contre-valeur euros à la date de l'opération.

La Société gère son exposition au risque de change de manière à minimiser la volatilité des flux de trésorerie liés aux variations des taux de change et applique la comptabilité de couverture conformément aux principes comptables français.

À la date de clôture de l'exercice, les dettes, les créances et les disponibilités sont revalorisées au cours du 31 décembre 2023. Les écarts entre les valeurs historiques de comptabilisation et les revalorisations ci-dessus sont portés au bilan en « Ecart de conversion ». Les écarts de conversion actifs (pertes latentes de changes non compensées) font l'objet d'une provision pour risques, en totalité, dans le cas d'opérations non couvertes.

Dans le cas d'opérations couvertes, aucune provision n'est constatée, sauf à ce qu'un risque de perte résultant d'inefficacité partielle dans la relation de couverture ne soit identifié. Aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, les impacts liés au change sont proches de zéro car les emprunts en dollars sont naturellement couverts par le montant nominal des prêts en dollars.

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

1.4. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente.

Lorsque la situation nette des filiales est négative, sans perspective de redressement rapide, une provision pour risques est dotée à la hauteur du montant de recapitalisation qui serait nécessaire pour redresser la situation nette négative.

1.5. Retraites et indemnités de départ à la retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle et sont constatés en engagements hors bilan ; aucune provision n'est comptabilisée par la Société à ce titre.

1.6. Emprunts et dettes d'exploitation

Les emprunts et dettes d'exploitation sont enregistrés pour leur valeur nominale de remboursement.

1.7. Transactions avec les parties liées

Il n'y a pas de transactions, autres que les transactions conclues à des conditions normales de marché, entre la Société et ses parties liées.

1.8. Régime fiscal

Depuis le 1er janvier 2018, la Société, en tant que société mère intégrante, est la seule entité redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles (ci-après l'« **Impôt sur les sociétés** ») pour les sociétés françaises faisant partie du groupe Constellium et membres du groupe français d'intégration fiscale, aux termes de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, les sociétés du groupe Constellium qui sont membres du groupe français d'intégration fiscale paient, le cas échéant, leur impôt sur les sociétés à la Société, comme si elles étaient imposées séparément. La Société comptabilise la dette globale d'impôt du groupe d'intégration fiscale sur la base du résultat d'ensemble. La différence entre les contributions à l'impôt reçues des filiales et la dette globale d'impôt du groupe font apparaître au compte de résultat un gain de l'intégration fiscale en cas de dette globale d'impôt du groupe inférieure aux contributions des filiales, et, corrélativement, une perte de l'intégration fiscale si la dette globale d'impôt du groupe est supérieure aux contributions des filiales.

1.9. Instruments financiers

Les risques liés aux fluctuations des taux de change font l'objet d'une gestion définie et coordonnée par le groupe Constellium. Cette gestion consiste principalement à couvrir les risques relatifs aux fluctuations des taux de change, qu'il s'agisse d'actifs et de passifs existants à la clôture de l'exercice ou d'engagements et transactions prévues hautement probables.

La Société procède à une analyse des caractéristiques de ces instruments financiers et les qualifie, le cas échéant, comme des opérations de couverture sur le plan comptable. Les opérations non dénouées à la clôture de l'exercice sont valorisées à leur valeur de marché, déterminée en application de modèles et techniques généralement admis et selon les hypothèses de valeur, de taux de change et de report/déport fournis par les agences de notation financière.

Toutes les couvertures de risque de change sont prises au moyen d'instruments cotés (achat ou vente à terme) ou sur des marchés de gré à gré avec des contreparties financières de premier rang.

1.10. Frais d'émission d'emprunts à étaler

Les frais d'émission d'emprunts comprennent les frais relatifs aux emprunts de la Société. Ils sont amortis sur la durée respective de chaque emprunt.

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

NOTE 2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le 29 septembre 2023, la Société a vendu les 10 % des titres de Constellium Extrusions Deutschland GmbH qu'elle détenait à Vaessen Aluminium BV pour un montant de 1,9 million d'euros.

Le 20 juillet 2023, la Société a procédé à un remboursement partiel de 50 millions de dollars US (soit 45 millions d'euros à la date de remboursement plus les intérêts courus) de l'Emprunt Obligataire de 300 millions de dollars US portant intérêt au taux de 5,875% et arrivant à échéance en 2026.

En juillet 2023, la Société a perçu un dividende de 10 millions d'euros distribué par sa filiale Constellium International.

NOTE 3. CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES

Aucun changement de principes comptables n'est intervenu au cours de l'exercice 2023.

NOTE 4. ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

NOTE 5. INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.1. Participations

Les titres de participation comprennent les titres détenus des sociétés suivantes :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2022	Augmentation	Diminution	Dépréciation	Reprise de dépréciation	Au 31 décembre 2023
Constellium International	93 276	—	—	—	—	93 276
Constellium Deutschland GmbH	11 166	—	—	—	—	11 166
Constellium Extrusions Deutschland GmbH ⁽¹⁾	1 000	—	(1 000)	—	—	—
Valeur brute	105 442	—	(1 000)	—	—	104 442
Dépréciation	(1 000)	—	—	—	1 000	—
Valeur nette	104 442	—	—	—	—	104 442

(1) voir faits caractéristiques de l'exercice

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant l'affectation du résultat	Résultat du dernier exercice clos	Quote-part du capital détenu (en %)	Chiffre d'affaires	Valeurs comptables des titres détenus au 31 décembre 2023			Distributions encaissées par la société en 2023
						Brute	Dépréciation	Nette	
Constellium International ^{(1) (2)}	20 169	200 918	33 968	100 %	14 043	93 276	—	93 276	10 000
Constellium Deutschland GmbH ^{(1) (2)}	133 958	-	13 528	10 %	35 302	11 166	—	11 166	86
TOTAL						104 442	—	104 442	10 086

(1) Pas de cautions et aval consentis au bénéfice des filiales.

(2) D'après les états financiers 2022 audités de l'entité concernée.

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

5.2. Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent principalement aux prêts consentis par la Société à certaines de ses filiales.

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2022	Effet de change	Augment.	Diminutions	Au 31 décembre 2023
Prêts à Constellium International :					
€150M du 19 décembre 2014 au 15 février 2028	150 000	—	—	—	150 000
\$325M du 30 juin 2020 au 15 juin 2028	304 707	(10 588)	—	—	294 119
\$500M du 24 février 2021 au 15 avril 2029	468 780	(16 290)	—	—	452 490
€300M du 2 juin 2021 au 15 juillet 2029	300 000	—	—	—	300 000
€180M du 8 juillet 2021 au 15 juillet 2029	180 000	—	—	—	180 000
Prêt à Constellium France Holdco :					
€200M du 9 novembre 2017 au 15 février 2026	200 000	—	—	—	200 000
Prêt à Constellium Finance :					
\$250M du 9 novembre 2017 au 15 février 2026	281 268	(10 368)	—	(44 655)	226 245
Intérêts courus sur prêts	25 682	—	86 575	(88 286)	23 971
Dividendes garantis	86	—	—	—	86
TOTAL	1 910 523	(37 246)	86 575	(132 941)	1 826 911

- **Prêt en date du 19 décembre 2014 à Constellium International**
 - Nominal de 150 millions d'euros : ce prêt a pour échéance le 15 février 2028 et porte intérêt au taux annuel fixe de 6,375%.
- **Prêt en date du 30 juin 2020 à Constellium International**
 - Nominal de 325 millions de dollars US : ce prêt a pour échéance le 15 juin 2028 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,906%.
- **Prêt en date du 24 février 2021 à Constellium International**
 - Nominal de 500 millions de dollars US : ce prêt a pour échéance le 15 avril 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,968%.
- **Prêt en date du 2 juin 2021 à Constellium International**
 - Nominal de 300 millions d'euros : ce prêt a pour échéance le 15 juillet 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,350%.
- **Prêt en date du 8 juillet 2021 à Constellium International**
 - Nominal de 180 millions d'euros : ce prêt a pour échéance le 15 juillet 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,125%.
- **Prêt en date du 9 novembre 2017 à Constellium France Holdco**
 - Nominal de 200 millions d'euros : ce prêt a pour échéance le 15 février 2026 et porte intérêt au taux annuel fixe de 4,750%.
- **Prêt en date du 9 novembre 2017 à Constellium Finance**
 - Nominal de 300 millions de dollars US au 1er janvier 2023 qui a fait l'objet d'un remboursement partiel en juillet 2023 pour un montant de 50 millions de dollars US. Ce prêt a pour échéance le 15 février 2026 et porte intérêt au taux annuel fixe de 6,375%.

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

5.3. Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>		<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Au 31 décembre 2022</i>
Etat - TVA		739	274
Comptes courants groupe	(1)	279 585	253 385
Impôts sur les bénéfices	(2)	8 082	24 297
Comptes courants de l'intégration fiscale en France	(3)	1 369	2 818
Autres	(4)	2 501	2 500
TOTAL		292 276	283 274

- (1) Ce poste représente la créance de cash-pool détenue vis-à-vis de la société Constellium Finance, filiale indirecte de la Société qui est la centrale de trésorerie du groupe Constellium.
- (2) Créance vis-à-vis de l'État correspondant principalement aux crédits d'impôt recherche (CIR) des membres du groupe français de l'intégration fiscale.
- (3) Créance nette entre l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés membres de l'intégration fiscale française et les acomptes d'impôt sur les sociétés qu'elles ont versés à la Société pendant l'exercice.
- (4) Principalement une créance liée au droit à indemnisation au titre d'engagements pris en matière de retraite vis-à-vis d'anciens salariés du groupe.

5.4. Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montant au 31 décembre 2023</i>	
	<i>Ecart de conversion actif</i>	<i>Ecart de conversion passif</i>
Créances rattachées à des participations	62 510	
Autres emprunts		62 510
Total	62 510	62 510

Aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, l'exposition de la Société aux fluctuations de change est nulle. La Société applique la comptabilité de couverture, ainsi les pertes latentes comptabilisées en écarts de conversion actif ne sont pas provisionnées.

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

5.5. Capitaux propres

- Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2022	Distribution Dividendes	Affectation du résultat	Augmentation / Diminution	Au 31 décembre 2023
Capital social	2 886	—	—	50	2 936
Primes d'émission	428 874	—	—	—	428 874
Réserve légale	280	—	10	—	290
Report à nouveau	13 575	—	41 710	(50)	55 235
Résultat de l'exercice	41 720	—	(41 720)	19 724	19 724
TOTAL CAPITAUX PROPRES	487 335	—	—	19 724	507 059

L'Assemblée Générale Annuelle du 8 juin 2023 a décidé d'affecter le bénéfice net 2022 (soit 41 720 milliers d'euros) à hauteur de 10 milliers d'euros à la réserve légale et le solde (41 710 milliers d'euros) en report à nouveau.

Les autres mouvements de l'exercice 2023 concernent une augmentation de capital d'un montant de 50 milliers d'euros réalisée sur la période (comme détaillé ci-dessous).

- Nombre et valeur nominale des actions composant le capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créées au cours de l'exercice	Nombre à la clôture de l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	144 301 592	2 518 292	146 819 884	0,02 €
TOTAL	144 301 592	2 518 292	146 819 884	

- Rémunération fondée des actions (RSUs/PSUs)

La Société a mis en place périodiquement des instruments de rémunération fondés sur des actions :

- Des unités/instruments donnant lieu à la livraison d'actions (dites « **Restricted Stock Units** » ou « **RSUs** ») attribuées au Directeur Général et à certains salariés du groupe Constellium. Les droits rattachés à ces RSUs sont acquis à condition que les bénéficiaires demeurent mandataires sociaux/salariés de la Société ou du Groupe sans interruption, jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits (définie à la date d'attribution). A la fin de la période d'acquisition des droits, chaque RSU donne lieu à la livraison au bénéficiaire, à titre gratuit, d'une action de la Société ;
- Des unités/instruments donnant lieu à la livraison d'actions (dites « **Performance Stock Units** » ou « **PSUs** ») attribuées au Directeur Général et à certains salariés du groupe Constellium. Les droits rattachés à ces PSUs sont acquis à condition que les bénéficiaires demeurent mandataires sociaux/salariés de la Société/du Groupe sans interruption jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits (définie à la date d'attribution) et sont soumis à des conditions de performance. A la fin de la période d'acquisition des droits, chaque PSU donne lieu à la livraison au bénéficiaire, à titre gratuit, d'actions de la Société, dont le nombre peut varier en fonction d'un coefficient multiplicateur d'acquisition des droits calculé en fonction du niveau de performance.

La condition de performance des PSUs attribuées de 2020 à 2023 est fonction du TSR (« **Total Shareholder Return** ») de Constellium au cours des périodes d'acquisition des droits par rapport au TSR d'indices prédéterminés. Les droits liés aux PSUs seront finalement acquis en fonction d'un coefficient multiplicateur d'acquisition des droits se situant entre 0% et 200%.

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

Les tableaux ci-dessous décrivent les variations intervenues au titre des PSUs et RSUs au cours de l'exercice 2023 :

- Plans de RSUs

Année d'attribution		2020	2021	2022	2023	2023
Mois d'attribution		avril	mai	mars	mars	juillet
	TOTAL					
Nombre de RSUs au 31 Décembre 2022	1 875 446	817 759	507 429	550 258	—	—
Nombre d'unités attribuées en 2023	701 976	—	—	—	645 675	56 301
Nombre de droits acquis en 2023	(817 059)	(817 059)	—	—	—	—
Nombre d'unités annulées en 2023	(95 993)	(700)	(30 002)	(44 729)	(20 562)	—
Nombre de RSUs au 31 Décembre 2023	1 664 370	—	477 427	505 529	625 113	56 301

- Plans de PSUs

Année d'attribution		2020	2021	2022	2023
Mois d'attribution		avril	mai	mars	mars
	Total				
Nombre de PSUs au 31 Décembre 2022	2 185 834	977 809	606 078	601 947	—
Nombre d'unités attribuées en 2023	701 945	—	—	—	701 945
Nombre d'actions additionnelles potentielles (sur-performance)	723 514	723 514	—	—	—
Nombre de droits acquis en 2023	(1 701 233)	(1 701 233)	—	—	—
Nombre d'unités annulées (départs et sous-performance)	(112 881)	(90)	(37 745)	(58 084)	(16 962)
Nombre de PSUs au 31 Décembre 2023	1 797 179	—	568 333	543 863	684 983

Lorsque les droits au titre des RSUs/PSUs sont acquis, les RSUs/PSUs donnent lieu à la livraison, à titre gratuit, aux bénéficiaires d'actions de la Société dont il est estimé à ce jour qu'il est probable qu'elles seront des actions nouvelles émises par la Société. Par conséquent, au 31 décembre 2023, aucune provision n'est comptabilisée dans les comptes sociaux de la Société et la Société n'est redevable d'aucun passif éventuel au titre des PSUs/RSUs.

Pour les RSUs/PSUs attribuées, une cotisation patronale spécifique est exigible en France le mois suivant la date de livraison des actions au bénéficiaire. Une provision est comptabilisée par la Société à ce titre pour chaque bénéficiaire, constituée de manière progressive sur la période d'acquisition des droits par le bénéficiaire. Le montant total de la provision comptabilisée au 31 décembre 2023 est de 288 milliers d'euros (elle était de 286 milliers d'euros au 31 décembre 2022).

- Augmentation de capital réalisée en 2023 pour les besoins de livraisons gratuites d'actions

Le 10 avril 2023, la Société a émis 2 518 292 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune (soit une augmentation de capital d'un montant total de 50 milliers d'euros), pour les besoins de livraisons gratuites d'actions au titre des RSUs/PSUs.

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

5.6. Emprunts

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2022	Effet de change	Augment.	Diminutions	Au 31 décembre 2023
Emprunts Obligataires Senior :					
\$250M émis le 9 novembre 2017	281 268	(10 368)	—	(44 655)	226 245
€400M émis le 9 novembre 2017	400 000	—	—	—	400 000
\$325M émis le 30 juin 2020	304 707	(10 588)	—	—	294 119
\$500M émis le 24 février 2021	468 780	(16 290)	—	—	452 490
€300M émis le 2 juin 2021	300 000	—	—	—	300 000
Intérêts courus sur Emprunts Obligataires Senior	21 245	—	75 134	(76 702)	19 677
TOTAL	1 776 000	(37 246)	75 134	(121 357)	1 692 531

Les frais d'émission des Emprunts Obligataires Senior ont été capitalisés sur la ligne « Frais d'émission d'emprunts » et sont amortis sur la durée de vie de chaque Emprunt Obligataire Senior auquel ils sont directement rattachés. Le solde des frais d'émission d'emprunt capitalisés au 31 décembre 2023 s'élève à 15,8 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 3,4 millions d'euros pour les Emprunts Obligataires de novembre 2017 ;
 - 3,7 millions d'euros pour l'Emprunt Obligataire de juin 2020 ;
 - 4,9 millions d'euros pour l'Emprunt Obligataire de février 2021 ;
 - 3,8 millions d'euros pour l'Emprunt Obligataire de juin 2021.
- **Emprunts Obligataires Senior émis le 9 novembre 2017**
 - Nominal de 300 millions de dollars US au 1er janvier 2023 qui a fait l'objet en juillet 2023 d'un remboursement partiel pour un montant de 50 millions de dollars US. Cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 février 2026 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,875% (taux annuel effectif de 6,26%).
 - Nominal de 400 millions d'euros : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 février 2026 et porte intérêt au taux annuel fixe de 4,250% (taux annuel effectif de 4,57%).
 - **Emprunt Obligataire Senior émis le 30 juin 2020**
 - Nominal de 325 millions de dollars US : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 juin 2028 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,625% (taux annuel effectif de 6,05%).
 - **Emprunt Obligataire Senior émis le 24 février 2021**
 - Nominal de 500 millions de dollars US : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 avril 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,750% (taux annuel effectif de 4,04%).
 - **Emprunt Obligataire Senior émis le 2 juin 2021**
 - Nominal de 300 millions d'euros : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 juillet 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,125% (taux annuel effectif de 3,40%).

Les Emprunts Obligataires Senior émis en 2021 sont assujettis à des conditions de performance liées au développement durable.

Chacun de ces Emprunts Obligataires Senior est non assorti de sûretés et est garanti d'une manière non assortie de sûretés par certaines filiales de la Société.

Les actes constitutifs régissant les Emprunts Obligataires Senior contiennent des termes et conditions usuels en la matière, notamment, entre autres, des limites quant à la possibilité de contracter ou de garantir des dettes supplémentaires, de verser des dividendes, de faire d'autres paiements soumis à restrictions, de créer une restriction sur les dividendes et d'autres paiements qui seraient versés à la Société par certaines de ses filiales, de consentir certaines sûretés, de vendre des actifs et des actions des filiales, et de participer aux fusions.

La Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives applicables à la dette à la date de clôture et au cours des exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

5.7. Autres dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>		<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Au 31 décembre 2022</i>
Comptes courants de l'intégration fiscale en France	(1)	31 126	48 451
Etat - TVA		170	—
Autres		96	5
	Total	31 392	48 456

(1) Au 31 décembre 2023, les dettes vis-à-vis des membres du groupe français d'intégration fiscale correspondent :

- A. Aux dettes liées aux crédits d'impôt recherche pour un montant de 29 018 milliers d'euros (au titre des exercices 2020 à 2023) et à d'autres crédits d'impôt pour un montant de 135 milliers d'euros;
- B. Au montant net entre l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés membres de l'intégration fiscale française et les acomptes d'impôt sur les sociétés qu'elles ont versés à la Société pendant l'exercice, soit un montant net total de 1 973 milliers d'euros.

5.8. Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>		<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Au 31 décembre 2022</i>
Intérêts courus sur emprunts		19 677	21 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 519	819
Dettes fiscales et sociales		1 972	1 765
	Total	23 168	23 829

5.9. Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>		<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Au 31 décembre 2022</i>
Intérêts courus sur prêt - Constellium International		15 066	15 395
Intérêts courus sur prêt - Constellium France Holdco		3 536	3 563
Intérêts courus sur prêt - Constellium Finance		5 369	6 724
	Total	23 971	25 682

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

5.10. Etats des échéances des créances et des dettes

<i>Etat des créances (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an au plus</i>	<i>A plus d'un an et moins de cinq ans</i>	<i>A plus de cinq ans</i>
Créances rattachées à des participations				
Prêts intercompagnies	1 802 854	—	870 364	932 490
Intérêts courus débiteurs	23 971	23 971	—	—
Dividendes à recevoir	86	86	—	—
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	1 826 911	24 057	870 364	932 490
Clients et comptes rattachés	—	—	—	—
Autres créances				
Comptes courants groupe	279 585	279 585	—	—
Etat - TVA	739	739	—	—
Impôts sur les bénéfiques	8 082	8 082	—	—
Comptes courants de l'intégration fiscale en France	1 369	1 369	—	—
Autres	2 501	1	—	2 500
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	292 276	289 776	—	2 500
TOTAL DES CREANCES	2 119 187	313 833	870 364	934 990
Prêts intercompagnies remboursés en cours d'exercice	44 655			
<i>Etat des dettes (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an au plus</i>	<i>A plus d'un an et moins de cinq ans</i>	<i>A plus de cinq ans</i>
Emprunts				
Emprunts	1 672 854	—	920 364	752 490
Intérêts courus créditeurs	19 677	19 677	—	—
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	1 692 531	19 677	920 364	752 490
Fournisseurs et comptes rattachés	2 609	2 609	—	—
Dettes fiscales et sociales				
Personnel et comptes rattachés	1 511	1 511	—	—
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	603	603	—	—
Dettes fiscales	1 094	1 094	—	—
Impôts	2 672	2 672	—	—
Autres dettes				
Etat - TVA	170	170	—	—
Autres	96	67	29	—
Comptes courants de l'intégration fiscale en France	31 126	10 445	20 681	—
TOTAL DES AUTRES DETTES	39 881	19 171	20 710	—
TOTAL DES DETTES	1 732 412	38 848	941 074	752 490
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 655			

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

NOTE 6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est composé des refacturations aux différentes sociétés du groupe des services de management et de prestations informatiques (« Management and IT service fees »). Depuis le début de l'exercice 2022, la Société centralise l'ensemble de ces flux pour le groupe Constellium.

6.2. Autres achats et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023	2022
Prestations reçues des filiales	(78 527)	(67 661)
Honoraires & Autres	(4 862)	(2 874)
Total	(83 389)	(70 535)

Pour l'exercice 2023, les principales prestations reçues des filiales par la Société correspondent pour l'essentiel à des frais de gestion du groupe refacturés aux filiales (« Management and IT service fees ») pour 61,6 millions d'euros, ainsi que des « Stewardship fees » pour 15,7 millions d'euros.

6.3. Effectif moyen

Effectif moyen salarié durant l'année 2023

Effectif	Femme	Hommes
Cadres	2	3
TOTAL	2	3

6.4. Rémunérations des membres du conseil d'administration et des organes de direction

Le montant total des jetons de présence des membres du conseil d'administration s'élève à 1 692 milliers d'euros pour l'exercice 2023 (correspondant à 1 410 milliers d'euros après déduction de la retenue à la source française et des prélèvements sociaux). Ce montant est comptabilisé dans le poste « Autres achats et charges externes ».

Conformément à la législation en vigueur, aucune avance ni crédit n'a été consenti aux membres du conseil d'administration et aux organes de direction.

La Société n'a aucun engagement de retraite et d'indemnités assimilées concernant les membres du conseil d'administration et les organes de direction au 31 décembre 2023.

6.5. Honoraires des commissaires aux comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023		2022	
	PwC	RSM	PwC	RSM
Certification des comptes individuels et consolidés	1 186	93	1 110	88
Services autres que la certification des comptes	—	—	74	—
TOTAL	1 186	93	1 184	88

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

6.6. Résultat financier

Le résultat financier est principalement composé des charges d'intérêts liées aux emprunts et des frais financiers facturés aux filiales au titre des prêts qui leur sont consentis.

Le résultat de change est proche de zéro car les emprunts en dollars de la Société sont naturellement couverts par des prêts en dollars (d'un même montant nominal) consentis par la Société à ses filiales.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023	2022
Produits financiers		
Revenus des prêts consentis aux filiales	86 575	90 813
Distributions reçues des filiales	10 086	43 086
Reprise provision sur titres	1 000	—
Différences positives de change	3 743	1 102
Produits d'intérêts sur comptes courants cash pooling	8 463	816
Total des produits financiers	109 867	135 817
Charges financières		
Intérêts sur emprunts	(75 134)	(79 131)
Charges d'intérêts	(9)	(8)
Amortissement des frais d'émission d'emprunts capitalisés	(3 677)	(3 553)
Dépréciation des frais d'émission d'emprunt capitalisés	(295)	—
Différences négatives de change	(3 887)	(945)
Autres produits et charges financiers		
Frais bancaires	(83)	(68)
Total des charges financières	(83 085)	(83 705)
RÉSULTAT FINANCIER	26 782	52 112

6.7. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023		2022	
	<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>Produits exceptionnels</i>	<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>Produits exceptionnels</i>
Charges / produits exceptionnels sur opérations en capital ⁽¹⁾	(1 000)	1 880	—	—
TOTAL	(1 000)	1 880	—	—

(1) Voir faits caractéristiques de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Comptes annuels 2023 – CONSTELLIUM SE

6.8. Impôt sur les bénéfices

Conformément à la convention d'intégration fiscale (basée sur le principe de neutralité) conclue entre la Société et ses filiales, chaque filiale verse à la Société le montant d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2023, le produit d'impôt de 15 422 milliers d'euros (calculé sur la base d'un taux d'imposition à 25,82 %) se décompose principalement de la façon suivante :

- Un produit de 14 061 milliers d'euros, correspondant au gain généré par l'intégration fiscale française en 2023 (dette d'impôt du groupe inférieure aux contributions reçues des filiales) ;
- Un produit de 815 milliers d'euros correspondant à l'ajustement du gain généré par l'intégration fiscale en 2022 ;
- Un produit de 524 milliers d'euros lié aux dénouements des contrôles fiscaux dont certaines de ses filiales françaises ont fait l'objet et qui sont devenus définitifs en 2023 (la Société étant seule redevable des droits et des pénalités résultant des rectifications apportées aux résultats fiscaux de ses filiales).

Pour mémoire, au 31 décembre 2022 le produit d'impôt de 8 686 milliers d'euros (calculé sur la base d'un taux d'imposition à 25,82 %), correspondait principalement à :

- Un produit de 16 383 milliers d'euros, correspondant au gain généré par l'intégration fiscale française en 2022 (dette d'impôt du groupe inférieure aux contributions reçues des filiales) ;
- Une perte de 525 milliers d'euros correspondant à l'ajustement du gain généré par l'intégration fiscale en 2021 ;
- Une perte de 7 172 milliers d'euros liée aux conséquences des contrôles fiscaux dont certaines de ses filiales françaises ont fait l'objet et qui sont devenues définitives en 2022 (la Société étant seule redevable des droits et des pénalités résultant des rectifications apportées aux résultats fiscaux de ses filiales).

Au 31 décembre 2023, le groupe français d'intégration fiscale ne dispose plus de déficit d'ensemble reportable (versus 4 032 milliers d'euros au 31 décembre 2022 imputés sur le résultat fiscal 2022 déclaré en 2023).

Au 31 décembre 2023, le montant des déficits fiscaux transférés et restant à imputer par les filiales s'élève à 306 millions d'euros.

NOTE 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

En dehors des engagements hors bilan décrits ci-dessous, il n'existe pas de transaction ou d'accord entre la Société et une ou plusieurs autres entités, même non constituées en sociétés, qui présenteraient des risques et des avantages significatifs non traduits au bilan et dont la connaissance est nécessaire à l'appréciation de la situation financière de la Société.

7.1. Engagements hors bilan – engagements pris en matière de retraite

Le montant total des engagements pris en matière de retraite est de 454 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Les principales hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,30 % (contre 3,80 % au 31 décembre 2022) ;
- Taux d'inflation : 2,10 % (contre 2,20 % au 31 décembre 2022) ;
- Mortalité : table INSEE 2017-2019 ;
- Taux d'évolution générale des salaires : 2,10 % (contre 2,20 % au 31 décembre 2022).

7.2. Engagements hors bilan - garanties données

Il n'y a aucune garantie donnée par la Société et restant en vigueur au 31 décembre 2023.

7.3. Engagements hors bilan - instruments de couverture

Tout comme au 31 décembre 2022, au 31 décembre 2023, la Société ne détenait aucun instrument de couverture non échu.